



Alliance du Trèfle
Compte-rendu
CSA Forêt et Agriculture

Malaise des SEA - Cirse agricole - PAC - Contrôles
14 mai 2024

Accès rapide aux sujets

Déclarations liminaires :.....	1
L'Alliance du trèfle insiste sur la nécessité de soutenir les agents en SEA.....	1
Réponses de l'administration.....	2
Mise en œuvre de la PAC.....	2
L'Administration reconnaît de nombreuses difficultés.....	2
Les OS soulignent que certains collègues sont en très grandes difficultés.....	2
Alliance du Trèfle intervient sur certaines déclarations publiques hâtives.....	3
L'administration précise que tout le monde est conscient de la situation dans les SEA.....	3
Suites de la crise agricole.....	3
Les pistes examinées par l'Administration.....	3
Le contrôle unique par exploitation.....	4



Ce CSA a été présidé par Philippe Duclaud, DGPE

L'Alliance du Trèfle était représenté par Anne-Laure Delaporte

En préambule, Philippe Duclaud indique que l'idée est de réunir ce CSA deux fois par an, au printemps (fin de la période de télédéclaration des aides PAC) et en septembre (octobre pour 2024 pour cause de JO).

Déclarations liminaires :

Les Organisations Syndicales (OS) soulignent le **caractère tardif** de cette deuxième réunion, malgré la lourde conjoncture : crise agricole, situation alarmante dans les SEA. Elles reviennent sur l'état des services d'économie agricole, qui avaient déjà été signalé lors du précédent CSA : rien n'a été mis en œuvre depuis et la **situation est pire aujourd'hui**.

L'Alliance du trèfle insiste sur la nécessité de soutenir les agents en SEA

Lors du premier CSA agriculture et forêt, en septembre dernier, l'Alliance du Trèfle, comme l'ensemble des autres organisations syndicales, avait fait part de ses inquiétudes quant aux conditions de travail, très dégradées, pour les agents chargés de la mise en œuvre de la PAC.

Huit mois et une crise agricole plus tard, avec une campagne 2023 qui s'éternise, des dispositifs d'aides qui s'empilent et des dysfonctionnements informatiques persistants, force est de constater que la situation n'a fait qu'empirer.

Aujourd'hui, beaucoup de services sont au bord de la rupture, et certains ont déjà dépassé ce point. Les agents, pour beaucoup très investis dans leurs missions, sont épuisés. Ils se sentent malmenés, mal considérés, pris au piège d'un système infernal qui ne fait que générer des risques psycho-sociaux.

Il est temps d'en sortir, en simplifiant ce qui peut l'être, en remédiant aux dysfonctionnements des outils, en redonnant des moyens aux services et du sens à leurs missions.

Réponses de l'administration

L'administration indique que l'objet de ce CSA est bien de se pencher sur la situation dans les SEA, ce qui explique les délais un peu contraints. La forêt sera l'objet principal du prochain CSA, le 8 octobre. La formation spécialisée pourrait se tenir mi-juin.

Mise en œuvre de la PAC

L'Administration reconnaît de nombreuses difficultés

L'Administration indique avoir su que la campagne 2023 serait difficile car étant la première année réforme de la PAC). Elle insiste sur les points positifs : 3STR, droit à l'erreur et rattrapage des dossiers). Elle reconnaît des difficultés liées à l'outil.

Pour la campagne 2024, le choix avait été fait d'une certaine stabilité réglementaire, afin de consolider les outils. Concernant le report de la fin de télédéclaration, la décision a été prise dans la journée d'hier [lundi 13] au vu de la cinétique des dépôts : quasi stagnation entre le 7 et le 12 mai.

Les outils Isis et Safran connaissent des dysfonctionnements.

- Concernant Isis : un audit a été conduit par la DiNum. La conclusion est qu'il faut **préparer dès maintenant un nouvel outil...** en continuant d'utiliser Isis le temps de la finalisation.
- Concernant Safran : la complexité réglementaire y transparait. Cela sera simplifié, notamment en termes de pièces justificatives dont le nombre va être réduit. **Un groupe d'utilisateurs a été mis en place pour en améliorer l'ergonomie** (horizon 2025).

L'Administration est consciente de l'épuisement des agents. Les alertes remontent par différents biais, dont notamment le G13. Une réunion avec des représentants des chefs de SEA s'est tenue le 2 mai. L'Administration se propose de **repandre le plan d'accompagnement de 2016** et de le retravailler.

En ce qui concerne les moyens des services déconcentrés, le SG engage un marché d'intérim sur 2024, au bénéfice des services au niveau régional et départemental, pour une mise en œuvre en juin / juillet.

Les OS soulignent que certains collègues sont en très grandes difficultés

Le recours à des vacataires ou intérimaires ne peut pas être l'unique solution : **il faut recruter** les profils qui conviennent **et surtout former**, ce qui prend du temps à des agents qui courent après. Il serait souhaitable que les marchés des prestataires informatiques couvrent plus qu'une campagne PAC... Qu'advient-il de l'utilisation d'Isis en attendant le nouvel outil ?

Les OS insistent sur la **pression mise sur les agents** : par exemple via des messages très - trop - nombreux de l'ASP ou par la multiplicité des donneurs d'ordre (préfet, FAM, DRAAF, DGPE...). Les SEA sont des « entonnoirs » dans lesquels tout aboutit...

Alliance du Trèfle intervient sur certaines déclarations publiques hâtives.

Pour illustration de telles déclarations publiques, on peut citer notamment les engagements du « paiement au 15 mars » ou « un seul contrôle par an par exploitation »...

Il revient ensuite aux agents d'en assurer le « service après-vente » auprès des OPA et des agriculteurs.

Le groupement des DDT rappelle que la **majorité des directeurs font « tampon »** entre la profession agricole, les préfets et les DDT.

L'administration précise que tout le monde est conscient de la situation dans les SEA Cela comprend le ministre qui reconnaissant du travail accompli.

Aucune annonce parmi celles citées n'a été faite par le ministère, et il y a eu beaucoup de mauvaise foi de la part des OPA sur la date du 15 mars : les aides du second pilier sont toujours payées en décalé.

Suites de la crise agricole

Les pistes examinées par l'Administration

La DGPE travaille sur plusieurs pistes pour simplifier certains dispositifs, **au bénéfice des agriculteurs et des services.**

Quatre dispositifs sont examinés par des groupes de travail comprenant des agents de SEA :

- en matière d'agriculture :
 - le contrôle des GAEC : les objectifs sont
 - de passer de 1 contrôle tous les 4 ans à 1 contrôle par programmation, en harmonisant les pièces demandées et en utilisant l'outil « démarches simplifiées »,
 - de simplifier la comitologie.
 - le contrôle des structures :
 - il est difficile de travailler sur la réglementation : les schémas régionaux sont très divers). Le choix a été fait de se pencher sur les outils. L'idée est de travailler sur un cahier des charges, pour des premiers développements début 2025.
- en matière forestière :

- les infractions,
- le contrôle des PSG.

Les OS saluent ces travaux mais soulignent qu'il est illusoire de penser que cela va dégager des sommes d'ETP : par exemple le contrôle GAEC constitue typiquement une mission reportée quand on manque de temps...

Le contrôle unique par exploitation

Le sujet des contrôles constitue un sujet très sensible pour les préfets.

En ce qui concerne sa mise en œuvre, l'Administration indique qu'il s'agit d'un vrai défi. Une mission interministérielle travaille sur ce sujet et sur celui des **sanctions et leur proportionnalité**. Plus on s'éloigne du périmètre MASA, plus la mise en œuvre d'une coordination est hétérogène, en référence à la [circulaire de 2015](#). Par exemple sur sujets fiscaux et sociaux, la coordination est très faible. Par ailleurs, le sujet est aussi européen.

Pour ce qui est de l'accompagnement des services dans ce domaine, l'Administration renvoie sur les [outils disponibles sur l'intranet](#). Des formations [Mentor](#) sont disponibles.

Il convient d'attendre les conclusions de la mission.

Sur l'outil de coordination demandé à maintes reprises, la DAJ va être relancée pour rendre son avis sur l'aspect RGPD.

